



Bulletin départemental spécial n°71 du 6 septembre 2024



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1er degré

Echanges et actions de formation à l'étranger

Détachement des personnels à l'étranger

**Mise à disposition de la Nouvelle Calédonie des
enseignants du 1er degré spécialisé**

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Echanges et actions de formation à l'étranger Rentrée scolaire 2025

Références : **B.O. n°28 du 11 juillet 2024**

L'ensemble des dossiers de candidature sont téléchargeables à partir d'Eduscol
<https://eduscol.education.fr/2249/les-programmes-de-mobilite>

I - Programme Jules Verne :

Informations : <https://eduscol.education.fr/1232/programme-jules-verne>

Le dépôt des candidatures s'effectue par le candidat, par courrier ou par voie électronique à la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) avant fin octobre 2024.

Une copie de la demande sera adressée par mail à la DSDEN 84 - Pôle 1^{er} degré :
ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

II - Programme Élysée Prim (Echange franco-allemand)

Le programme Élysée Prim (échange franco-allemand des enseignants du 1^{er} degré) permet aux professeurs des écoles titulaires de partir en Allemagne pendant un an pour y enseigner le français.

Téléchargement du dossier de candidature en format numérique :

<https://eduscol.education.fr/1237/programme-elysee-prim>

Il est à transmettre, dûment complété et en double exemplaire, au supérieur hiérarchique pour le **06 janvier 2025**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le 10 janvier 2025**.

III - Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger

- **L'inscription se fait en ligne** : <https://eduscol.education.fr/1227/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel>

à partir du 15 octobre 2024 jusqu'au 14 janvier 2025

- Envoi par la directrice ou le directeur d'école du dossier de candidature au supérieur hiérarchique pour le **24 janvier 2025**, délai de rigueur.

- Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le 31 janvier 2025**.

IV - Séjour CODOFIL en Louisiane

L'inscription se fait en ligne : <https://codofil.france-education-international.fr/enola//candidat/login>
à partir du 15 octobre 2024 jusqu'au 10 décembre 2024

Informations sur le programme : <https://eduscol.education.fr/1239/codofil-sejour-en-louisiane>

Les avis des supérieurs hiérarchiques (IEN et DASEN) s'effectuent en ligne jusqu'au 10 décembre 2024. La validation finale du dossier par le candidat ne peut se faire qu'après évaluation du dossier par les supérieurs hiérarchiques. Il appartient au candidat de veiller au respect des délais.

**Candidature à un poste relevant des réseaux de l'Agence pour
l'Enseignement Français à l'Étranger, de la Mission Laïque Française
et de l'Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture**

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Brigitte HOMBLÉ

Rentrée scolaire 2025

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

Référence : BO n° 32 du 29 août 2024

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4
Accès personnels à mobilité réduite :
26 rue ND des sept douleurs

Le bulletin officiel n°32 du 29 août 2024 précise les conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants à un poste relevant des réseaux de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, de la mission laïque française et de l'association franco-libanaise pour l'éducation et la culture.

Les candidatures relevant de l'AEFE :

Les enseignants doivent saisir leur demande de candidature sur le site internet de l'AEFE **entre le 5 et le 30 septembre 2024.**

Le dossier imprimé et accompagné de toutes les pièces justificatives, devra être transmis à l'IEN de circonscription **pour le 4 octobre 2024** au plus tard.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis circonstancié, à la direction académique – Pôle 1^{er} degré – **pour le 10 octobre 2024.**

Les candidatures relevant de la MLF ou de l'AFLEC

Les enseignants intéressés par des postes dans les réseaux de la MLF et de l'AFLEC, saisiront **impérativement** leur demande en ligne à partir **du 1er septembre 2024 jusqu'au 4 décembre 2024.**

Le dossier imprimé et accompagné de toutes les pièces justificatives, devra être transmis à l'IEN de circonscription pour **le 4 décembre 2024** au plus tard.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis circonstancié, à la direction académique – Pôle 1^{er} degré – **pour le 06 décembre 2024.**



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement- RH

Affaire suivie par :
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 22
Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4
Accès personnels à mobilité réduite :
26 rue ND des sept douleurs

Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des enseignants du premier degré spécialisés rentrée de février 2025

Référence : BO n° 32 du 29/08/2024

Le bulletin officiel n°32 du 29 août 2024 précise les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **une mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie** pour la rentrée scolaire de février 2025.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site SIAT à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/SIAT ; il devra être transmis dûment complété et signé par le candidat, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces justificatives demandées **avant le 12 septembre 2024**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique – Pôle 1^{er} degré – **pour le 16 septembre 2024**.